

N/REF : 7/05/2024 8H50 C:024911 I:33807

MR ET MME LLOBERT

V/Appel du Mardi 07/05/2024 a 8H50

**58 RUE JOSEPH BOUCHAYER
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 20 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 63 CHEMIN DU PONT EVEQUE 38320 BRIE ET ANGONNES
MME LLORACH 0662309435

MOTIF : POMPAGE ET NETTOYAGE FOSSE SEPTIQUE DE 3,5M3

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/06/2024 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
POMPAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE
CURAGE ENTREE ET SORTIE DE FOSSE
DEPOTAGE DE 3,5M3 DE DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	1	374,85	374,85

TOTAL H.T.	374,85
T.V.A. a 10,00%	37,48
TOTAL T.T.C.En EURO	412,33

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN